

MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE.

DIRECTION DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

1^{RE} ADDITION

AU BREVET D'INVENTION

N° 565.969

XVII. — Arts industriels.

3. — PHOTOGRAPHIE.

N° 28.229

Boîte-magasin pour appareil de prise de vues cinématographiques.

Société : PATHÉ CINÉMA (ANCIENS ÉTABLISSEMENTS PATHÉ FRÈRES) résidant en France (Seine).

(Brevet principal pris le 9 mai 1923.)

Demandée le 6 septembre 1923, à 16^h 32^m, à Paris.

Délivrée le 28 octobre 1924. — Publiée le 26 janvier 1925.

On a décrit au brevet principal que la bobine de film vierge 14 contenue dans la boîte-magasin s'appuie sur les bossages 3 et 4 présentés par le fond et le couvercle de ladite boîte. Cette bobine étant roulée sans noyau, il arrive que, sous l'influence de chocs répétés et notamment sous l'influence des vibrations de l'appareil de prise de vues quand la boîte-magasin se trouve à l'intérieur de cet appareil, les spires de la bobine 14 se desserrent.

Le desserrage de la bobine fait que les spires extérieures viennent s'appliquer le long des parois de la boîte, elles se déforment et épousent la forme rectangulaire de ladite boîte jusqu'à venir se loger dans ses coins. Le mouvement de rotation du rouleau pellicule se trouve de ce fait paralysé et, sous l'effort d'entraînement du film par la griffe de l'appareil cinématographique, les perforations du film se déchirent.

La présente addition a pour objet de spécifier une modification constructive de détail apportée à la boîte-magasin décrite au brevet principal dans le but de supprimer le déroulement intempestif de la bobine de film vierge qui vient d'être signalé. Cette modification consiste à enrouler la bobine de pellicule

vierge sur une pièce métallique élastique formant tambour, ladite pièce pouvant tourner, avec frottement, autour d'un axe porté par le fond de la boîte; les bossages de la boîte et de son couvercle peuvent ici être supprimés.

Au dessin annexé qui montre, à titre d'exemple, une forme de réalisation de la modification suivant l'addition :

La figure 1 est la vue en plan de la pièce métallique élastique sur laquelle on enroule la bobine de film vierge.

La figure 2 est la vue de face de la boîte-magasin le couvercle enlevé.

La figure 3 est une coupe transversale suivant A-A de la figure 2.

Comme on le voit dans l'exemple d'exécution représenté au dessin la bobine 14 de film vierge est enroulée sur une pièce métallique a qui est représentée en plan à la figure 1 dans son aspect normal. Cette pièce est constituée d'une bande de métal, rectangulaire, roulée en forme de tambour et présentant une branche radiale a^1 repliée en d pour constituer une deuxième branche a^2 appliquée contre la première. Sur ces branches, et respectivement en b^1 et b^2 , se trouve une partie repliée en forme de gouttière demi-cylindrique

Prix du fascicule : 2 francs.

servant de logement pour l'axe *c* rivé sur le fond 1 de la boîte.

Quand on enroule la pellicule sur la partie de la pièce *a* formant tambour, l'enroulement 5 étant fait en serrant, la tranche *e* de la bande *a* vient toucher la partie *f*. On monte ensuite ladite pièce *a* portant la bobine sur l'axe *c* en engageant ledit axe dans l'évidement 10 laissé par les gouttières *b*¹ et *b*². Mais cet engagement se fait avec un certain frottement puisque les deux branches *a*¹ et *a*² sont rapprochées; la bobine 14 est donc freinée sur l'axe et ne peut tourner d'elle-même, ni dans un sens ni dans l'autre.

D'ailleurs tout déroulement accidentel de la bobine est impossible car la pièce *a*, ayant été serrée, tend à reprendre par élasticité sa position normale et dans ces conditions elle appuie 15 les spires intérieures de la bobine 14 sur les spires extérieures en les empêchant ainsi de 20 glisser les unes sur les autres et, partant, de se dérouler.

Les bossages 3 et 4 décrits au brevet principal et portés par le fond et le couvercle de la 25 boîte-magasin peuvent être maintenant supprimés puisque la bobine 14 reste parfaitement enroulée autour de l'axe *c* qui la supporte par l'intermédiaire de la pièce-ressort *a*.

En somme l'immobilisation de la bobine de 30 pellicule 14 dans la boîte-magasin est complète, puisque la pellicule est, en quelque sorte, attachée d'une part à la pièce ressort *a* solidaire par friction de l'axe *c* et, d'autre

part, au noyau d'enroulement ou chapeau 6 sur lequel le brin 15 du film est légèrement 35 tendu.

On voit donc qu'avec ce dispositif le rouleau de pellicule est parfaitement maintenu en place et que les trépidations n'ont aucune influence sur celui-ci. Par contre, pendant le 40 travail de la griffe d'entraînement du film et grâce à la friction des branches *a*¹ et *a*² sur l'axe, la masse de la bobine 14 ne peut prendre un mouvement d'avance qui déroulerait prématurément les premières spires et 45 paralyserait le déroulement des spires suivantes.

RÉSUMÉ.

Cette addition a pour objet de spécifier une modification constructive de détail apportée à la boîte-magasin décrite au brevet principal 50 dans le but d'éviter tout déroulement accidentel de la bobine de film vierge contenue dans la boîte, cette modification consistant à enrouler la bobine de pellicule vierge sur une 55 pièce métallique élastique formant tambour, ladite pièce pouvant tourner, avec frottement autour d'un axe porté par le fond de la boîte, les bossages présentés par le fond et le couvercle de la boîte-magasin pouvant être 60 supprimés.

Société : PATHÉ CINÉMA
(ANCIENS ÉTABLISSEMENTS PATHÉ FRÈRES).

Par procuration :
LAVOIX et MOSÈS.

Fig. 1

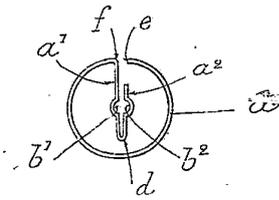


Fig. 2

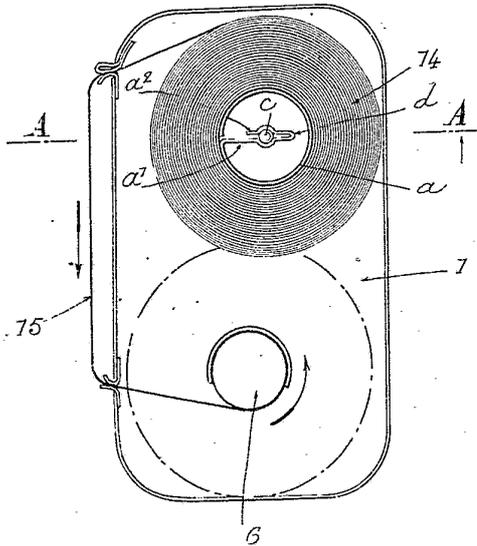


Fig. 3

